



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 5 juin 2020

DÉCONFINEMENT

Libre circulation entre la Guadeloupe et la Martinique

Dans le cadre du déconfinement progressif, compte tenu de la situation sanitaire actuelle des deux îles et de leur proximité, les préfets de la Guadeloupe et de la Martinique autorisent tous les déplacements entre ces deux territoires **à compter du lundi 8 juin 2020**.

La réglementation du trafic aérien avec la Guyane reste inchangée.